

# Débat maintenu : Cachez ces lobbies que je ne saurais voir !

Publié le 09.11.2020

Lobbies partout, démocratie nul part ? Malgré le confinement, Place Publique se penche – à distance et en direct sur Youtube - sur l'épineuse question du rôle des lobbies et leur influence dans la société civile, réelle ou supposée.

## Adaptation Covid-19

Confinement oblige, le débat Place publique aura lieu en visioconférence et sera retransmis [en direct sur la chaîne Youtube de la ville de Saint-Herblain \(https://youtu.be/dT4IG5frFdc\)](https://youtu.be/dT4IG5frFdc) .

Pour poser vos questions aux intervenants, deux solutions :

- directement sur [l'évènement Facebook \(https://www.facebook.com/events/367521647889632/\)](https://www.facebook.com/events/367521647889632/) ;
- par mail, à [communication@saint-herblain.fr](mailto:communication@saint-herblain.fr)

Selon la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, le lobbying se définit comme "l'exercice par une personne morale ou physique d'actions de représentation et d'intérêts prenant l'initiative de contacter un responsable public pour essayer d'influencer une décision publique." La définition peut sembler claire. **Pourtant, le phénomène des lobbies est plus complexe à saisir qu'il n'y paraît.**

Simple plaidoyer pour les uns, pression inadmissible mettant en danger la démocratie pour les autres, les lobbies jouent aujourd'hui un rôle central dans l'élaboration des lois. **Dans quelle mesure cela peut-il être toléré ?** Où s'arrête vraiment le plaidoyer ? À quel moment peut-on parler de lobbying ?

## Garde-fous

En France, c'est la loi "Sapin 2" du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique qui tente d'encadrer l'activité des lobbys. De nombreuses voix **continuent pourtant de s'élever pour renforcer ces garde-fous**, jugés insuffisants.

Qu'en est-il réellement du rayon d'action des lobbies en France et en Europe ? **Faut-il se méfier de ces groupes de pression ?** Si oui, quels outils mettre en place pour encadrer (limiter ?) leurs actions et préserver ainsi le libre choix des peuples ?

**Pour en débattre :**

- **Éric Andrieu**, eurodéputé PS, militant de la sortie du glyphosate
- **Guillaume Courty**, maître de conférence en science politique à l'université de Lille 2, spécialiste des lobbies et auteur de l'ouvrage « Le lobbying en France »
- **Kevin Garnier**, chargé de mission, Transparency International France
- **Eliezer Garcia-Rosado**, responsable du contrôle des représentants d'intérêt, Haute autorité pour la transparence de la vie publique

**Jeudi 19 novembre, de 20 h à 22 h, sur la chaîne Youtube de la Ville de Saint-Herblain.**

## **Dans l'actualité**

[Débat : Le sucre, ce délicieux poison](#) (

[/Actualites/Dialogue-citoyen/Debat-Le-sucre-ce-delicieux-poison](#))

[Place publique : débats du soir... espoir !](#) (

[/Actualites/Dialogue-citoyen/Place-publique-debats-du-soir-espoir](#))

[Place publique : Ok boomer, le choc des générations ?](#) (

[/Actualites/Dialogue-citoyen/Place-publique-Ok-boomer-le-choc-des-generations](#))

[Débat Cyberharcèlement, la résistance s'organise](#) (

[/Actualites/Dialogue-citoyen/Debat-Cyberharcèlement-la-resistance-s-organise](#))